



PLAN D'ACTION DES NATIONS UNIES SUR
**LA SÉCURITÉ DES
JOURNALISTES**
ET LA QUESTION DE L'IMPUNITÉ

LA SÉCURITÉ DES JOURNALISTES ET L'IMPUNITÉ

PRIORITÉS DE L'ONU



INTRODUCTION

La sécurité des journalistes et des professionnels des médias est une préoccupation importante pour chacun d'entre nous. C'est une condition préalable au maintien du droit fondamental qu'est la liberté d'expression pour tous – le droit de chercher, recevoir, et partager de l'information. L'information est l'élément vital d'une société inclusive et démocratique sans laquelle personne ne serait en capacité de prendre une décision éclairée quant aux problèmes qui le ou la concerne. L'ampleur et le nombre d'attaques contre les médias à travers le monde – dont une grande majorité fut commise en toute impunité – ont contribué au niveau élevé de risque personnel auxquels les journalistes et professionnels des médias sont confrontés dans l'exercice de leur métier. Forme ultime de censure, un journaliste est tué tous les cinq jours dans l'exercice de ses fonctions.

Le meurtre d'une personne lié à son activité de journalisme éradique brutalement non seulement le droit de cette personne à la liberté d'expression mais musèle également le droit similaire de tout citoyen. Les attaques telles que les menaces et le harcèlement en ligne, notamment contre les femmes journalistes, intimident l'ensemble de la population et interfèrent avec la libre circulation de l'information. Un journaliste réduit au silence étouffe les voix des peuples et limite leur droit à être informé. En résulte une société dans laquelle des citoyens effrayés ont recours à l'autocensure et où il est impossible de prendre des décisions éclairées.

Un climat général d'impunité alimente le cercle vicieux de la violence, renforçant ainsi ceux qui visent à faire taire le débat public et à bloquer les informations sensibles. En conséquence, les Nations Unies ont travaillé de concert avec les médias, les ONG, le milieu académique et les gouvernements afin de mettre au point le Plan d'Action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité. L'Etat de droit et la justice sont cruciaux pour la protection de la liberté d'expression et de la liberté de l'information et contribuent à la réalisation des nouveaux Objectifs de développement durable.

TOUS LES 5 JOURS

UN JOURNALISTE EST TUÉ

DANS L'EXERCICE

DES SES FONCTIONS

UN PLAN FAVORISANT

UN ENVIRONNEMENT

LIBRE ET SÛR

POUR LES JOURNALISTES



QU'EST-CE QUE LE PLAN D'ACTION DES NATIONS UNIES ?

Le Plan d'Action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité est un plan méthodique à l'échelle des Nations Unies qui vise à créer un environnement libre et sûr pour les journalistes, les professionnels des médias et les médias sociaux produisant une quantité significative de contenu médiatique d'intérêt public en vue de renforcer la paix, la démocratie et le développement dans le monde. Le Plan couvre à la fois les situations de conflit et de non-conflit.

**ETANT DONNÉ L'AMPLEUR
ET L'ENVERGURE DE CES
QUESTIONS AUCUN ACTEUR
N'EST EN MESURE DE LES
RÉSOUTRE SEUL**

Piloté par le Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) de l'UNESCO, et approuvé en 2012 par le Conseil des chefs de secrétariat des Nations Unies, mécanisme de coordination le plus élevé du système des Nations Unies, le Plan d'Action des Nations Unies apporte un cadre général pour une coopération entre toutes les parties concernées, y compris les organes des Nations Unies, les autorités nationales, les acteurs médiatiques ainsi que les organisations nationales, régionales et internationales.

Etant donné l'ampleur et l'envergure de ces questions, aucun acteur n'est en mesure de les résoudre seul. Des efforts concertés sont nécessaires afin de créer un environnement sûr et propice aux journalistes, à la fois en ligne et hors ligne, mais également afin de combattre l'impunité pour les crimes commis à leur encontre. Le Plan d'Action des Nations Unies et la Stratégie de mise en œuvre de ce dernier proposent des principes en matière de coopération et d'éventuelles actions concrètes à mettre en place. De grands progrès ont été réalisés avec un nombre sans précédent de résolutions émanant de diverses instances des Nations Unies. Cette dynamique doit être maintenue. De la même manière, le Plan des Nations Unies encourage la création, au niveau national, de mécanismes pour la prévention et la répression des attaques à l'encontre des journalistes et des professionnels des médias.

DE QUELLE MANIÈRE FONCTIONNE LE PLAN DES NATIONS UNIES ?

En tant qu'agence des Nations Unies avec un mandat spécifique pour la défense de la liberté d'expression et de la liberté de la presse, l'UNESCO s'engage activement en faveur de la sécurité des journalistes, des professionnels des médias et des médias sociaux produisant une quantité significative de contenu médiatique d'intérêt public.

L'UNESCO, qui dirige le développement et la mise en œuvre du Plan des Nations Unies, travaille également en étroite collaboration avec d'autres parties prenantes afin de renforcer la protection des journalistes grâce à différentes approches clés.

**SENSIBILISATION
DU PUBLIC**

**CRÉATION DE
NORMES &
ÉLABORATION
DE POLITIQUES**

**SUIVI ET
RAPPORT**

**RENFORCEMENT
DES CAPACITÉS**

**RECHERCHE
ACADÉMIQUE**

**RENFORCEMENT
DES COALITIONS**

SENSIBILISATION DU PUBLIC

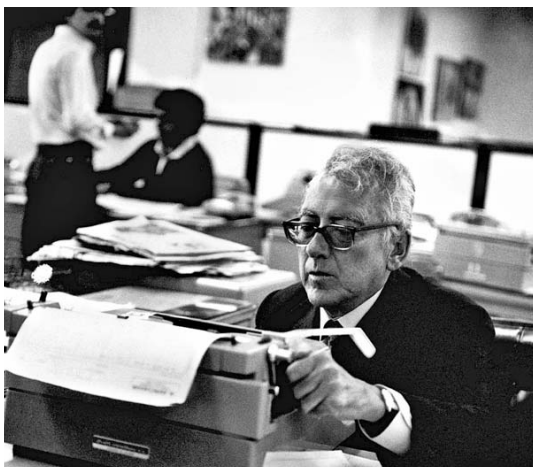


UN PROBLÈME MONDIAL NÉCESSITE UNE ATTENTION MONDIALE

Les efforts visant à sensibiliser le public et les parties prenantes à l'importance sociétale d'un journalisme professionnel sont clés pour la réalisation du Plan des Nations Unies.

JOURNÉES INTERNATIONALES

La Journée mondiale pour la liberté de la presse (3 mai), la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes (2 novembre), et la Journée internationale de l'accès universel à l'information (28 septembre), rassemblent toutes les parties et mettent en évidence l'importance de la sécurité des journalistes et de la lutte contre l'impunité dans le monde entier.



AMBASSADRICE DE BONNE VOLONTÉ DE L'UNESCO

Christiane Amanpour, Correspondante internationale en Chef pour CNN, est l'Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO pour la liberté d'expression et la sécurité des journalistes.

En finir avec **2 novembre**

l'impunité pour les crimes contre les journalistes 2015



LE PRIX MONDIAL DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE UNESCO/ GUILLERMO CANO

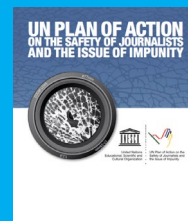
Le Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO/Guillermo Cano est décerné chaque année, le 3 mai, et est destiné à distinguer une personne, une organisation ou une institution qui a contribué d'une manière notable à la promotion de la liberté de la presse.



Photo: ©UN Photo/Rick Bajorna

BULLETIN D'INFORMATION

La bulletin d'information bimensuel de l'UNESCO sur le Plan des Nations Unies présente un aperçu actuel de la situation mondiale en terme de sécurité des journalistes ainsi que de précieuses informations.



CRÉATION DE NORMES & ÉLABORATION DE POLITIQUES

DES NORMES ET DES OBJECTIFS MONDIAUX

La création de normes mondiales apporte une base sur laquelle les politiques régionales et nationales peuvent être établies et attire également l'attention du monde entier sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité.

RÉSOLUTIONS PRINCIPALES

Des résolutions de référence ont été adoptées dans tout le système des Nations Unies, dont l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies et l'UNESCO, ce qui démontre l'intérêt grandissant de la communauté internationale.



Photo: ©Simon Pearson/ CC BY-SA 3.0 pl



Photo: ©Adrian Grycuk/ CC BY-SA 3.0 pl

ORGANISATIONS RÉGIONALES

Des organisations régionales dont l'Union africaine, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, le Conseil de l'Europe, l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, ainsi que l'Organisation des Etats américains, ont mis au point des mécanismes spécifiques chargés de promouvoir et de protéger le droit à la liberté d'expression avec la sécurité des journalistes pour enjeu principal.

RECONNAISSANCE CROISSANTE

L'incorporation du Plan des Nations Unies à la Déclaration du Conseil de l'Europe (avril 2014) et aux lignes directrices publiées par l'Union européenne en mai 2014 reflète la reconnaissance croissante de l'importance d'aborder ces questions de manière plus approfondie.



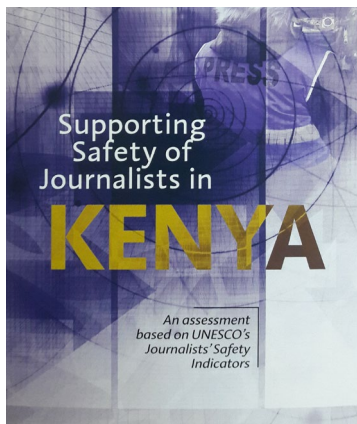
SUIVI ET RAPPORT

LA RECHERCHE EST LA PREMIÈRE ETAPE

Les journalistes et les professionnels des médias sont attaqués dans le monde entier. Les travaux de recherche sur la situation mondiale de la liberté de la presse et de la sécurité des journalistes constituent la première étape pour aborder ces questions. Le Plan des Nations Unies encourage ce processus grâce à divers mécanismes et différentes publications.

Rapport de la Directrice générale de l'UNESCO

La Directrice générale de l'UNESCO condamne publiquement chaque meurtre confirmé d'un journaliste. Les gouvernements concernés sont priés de veiller à l'ouverture d'enquêtes judiciaires sur ces crimes et d'informer la Directrice générale quant à leur progression, sur la base du volontariat. La Directrice générale analyse ces données dans son rapport biennuel. Celui-ci présente des informations relatives aux condamnations de meurtres de journalistes depuis 2006 et est présenté au Conseil intergouvernemental du PIDC. Moins d'un cas de meurtre de journaliste sur dix est considéré comme résolu, perpétuant ainsi le cycle de la violence à l'encontre des médias.



Indicateurs sur la sécurité des journalistes (ISJ)

Conçus par le PIDC, les ISJ représentent un outil de suivi qui évaluent le degré de sécurité des journalistes dans un pays donné et servent de base de référence afin d'évaluer tout changement relatifs au Plan d'Action des Nations Unies. Les ISJ ont été lancés au Pakistan, au Honduras, au Guatemala, au Népal, en Irak et au Kenya.



Tendances mondiales en matière de liberté d'expression et de développement des médias

Cette publication biennale examine la question de la sécurité des journalistes dans le contexte plus large de l'évolution du paysage médiatique. Par ailleurs, la Série de l'UNESCO sur la liberté de l'internet approfondit davantage les questions liées aux activités en ligne.



Programme de recherche de l'UNESCO

Une recherche académique continue est encouragée par le Programme de recherche de l'UNESCO sur la sécurité des journalistes.

De la théorie à la pratique

De nombreux autres organismes effectuent d'importantes recherches sur les thèmes de la sécurité et de l'impunité qui sont ensuite utilisées pour la sensibilisation du public, des campagnes d'information, des formations et les réformes des lois et institutions. La Revue périodique universelle et les divers rapports du Secrétaire général des Nations Unies sur ces questions en sont des exemples.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

LE CHANGEMENT COMMENCE AU NIVEAU LOCAL

Les acteurs locaux sont les catalyseurs de changements positifs tangibles sur le terrain. Grâce à des projets de renforcement des capacités, leur rôle est grandement renforcé.

MÉCANISMES NATIONAUX DE PROTECTION

Le développement et la mise en place de mécanismes de protection à l'échelle nationale pour prévenir les attaques contre les journalistes et lutter contre l'impunité attirent l'attention concrète des acteurs juridiques locaux sur ces problématiques. Ces projets impliquent des procureurs spécialisés et incluent des unités spéciales d'investigation, des commissions indépendantes ainsi que des mécanismes pour recueillir des informations et fournir des réponses rapides. Ces initiatives sont mises en place dans des pays tels que l'Afghanistan, le Brésil, la Colombie, le Salvador, le Guatemala, le Honduras, l'Irak, le Mexique, le Pakistan, la Serbie et le Soudan du Sud.



Photo: ©Léo Mattei

DIALOGUE AVEC LES COMMUNAUTÉS

Avec ses partenaires, l'UNESCO renforce les capacités locales grâce à la réalisation de projets concrets visant à favoriser le dialogue entre les autorités et les professionnels des médias.



Photo: ©Cour suprême du Paraguay

FORMATIONS

Les projets de renforcement des capacités incluent des formations sur les questions liées à la sécurité des journalistes et la question de l'impunité à l'attention des journalistes, des propriétaires de médias, des forces de l'ordre et du système judiciaire. Chaque intervenant est amené à aborder ces sujets lors des sessions de formation.



Photo: ©Sebastien Rieussec

RENFORCEMENT DES COALITIONS



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединения Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

UNE RÉPONSE COLLECTIVE

Le caractère généralisé de l'impunité implique que toutes les parties prenantes fassent pression en faveur d'une sécurité universelle des journalistes et des professionnels des médias. Créer de nouvelles coalitions tout en renforçant celles déjà existantes est par conséquent crucial pour le Plan d'Action des Nations Unies.

APPROPRIATION LOCALE

Bien que les organismes internationaux aient un rôle à jouer, le Plan des Nations Unies reconnaît le besoin primordial de construire des coalitions et des mécanismes nationaux incluant une appropriation, des capacités et une durabilité locale.



Photo: ©Nadia Abdullah

LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES

Le Plan des Nations Unies encourage les liens systématiques entre chaque acteur concerné des Nations Unies, renforçant par conséquent la cohérence au sein du système.



Photo: ©UNESCO/Mehdi Benchelach



Photo: ©UNESCO/Michelle Salomons

ÉTATS MEMBRES

La coopération avec les États membres est essentielle pour l'élaboration des lois et autres mécanismes afin de garantir un environnement médiatique sûr.

MÉDIAS

Les partenariats représentent le fondement des projets de renforcement des capacités et de la mise en œuvre de projets locaux (par ex. les ONG internationales ainsi que les partenaires au niveau local).

Partager les bonnes pratiques

L'UNESCO co-organise des événements afin de partager les bonnes pratiques et renforcer la coopération entre l'industrie des médias, les associations de professionnels, la société civile, les organisations internationales et les États membres.



Un partenariat multipartite : **L'UNIVERSALITÉ EST LA CLÉ**



QUELS ACTEURS SONT CONCERNÉS PAR LE PLAN DES NATIONS UNIES ?

LES MÉDIAS (JOURNALISTES ET PROPRIÉTAIRES DES MÉDIAS) sont des acteurs clés pour garantir la sécurité des journalistes et lutter contre l'impunité au niveau local.

LA SOCIÉTÉ CIVILE est un partenaire important lorsqu'il faut mettre en application le Plan des Nations Unies et soutenir les projets de renforcement des capacités.

LE MILIEU ACADÉMIQUE contribue de manière significative à une meilleure compréhension du sujet complexe qu'est la sécurité des journalistes et aide également à créer des conditions de travail plus sûres pour les journalistes grâce à des recherches approfondies et la formation des futurs professionnels des médias.

LES INSTITUTIONS ÉTATIQUES ET LES ACTEURS POLITIQUES tel que le système judiciaire national, les forces de l'ordre et les gouvernements jouent un rôle important dans l'adoption et la mise en application des mesures locales pour la protection des journalistes. La priorité est donnée aux formations permettant de lutter contre l'impunité et renforcer la relation avec les médias.

LES AGENCES DES NATIONS UNIES reconnaissent de plus en plus la question de la sécurité des journalistes et de la fin de l'impunité. En accord avec le projet des Nations Unies « Unis dans l'action », l'UNESCO travaille à l'amélioration de la coordination avec les autres organes de l'ONU afin de promouvoir la sécurité des journalistes de manières diverses et dans des domaines différents.

LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES impliquées dans le Plan des Nations Unies soutiennent sa mise en œuvre par le biais de l'adoption de mesures et de déclarations, renforçant ainsi les règles et normes mondiales. De plus, elles apportent leur soutien aux projets de renforcement des capacités.

16

PEACE, JUSTICE
AND STRONG
INSTITUTIONS



 SUSTAINABLE DEVELOPMENT GOALS

QUELLE VOIE A SUIVRE ?

Avec l'adoption de l'Objectif de développement durable (ODD) 16 et sa cible 10, la reconnaissance du rôle de la liberté d'expression et de l'information en tant que conditions préalables et catalyseurs du développement et de tous les droits humains s'est manifestée encore davantage.

**L'ODD 16.10 EST UNE
CONDITION SINE QUA NON
À L'ÉTAT DE DROIT ET À
LA FIN DE L'IMPUNITÉ**

et à la fin de l'impunité. L'un des indicateurs sélectionné par la Commission de statistique de l'ONU, à des fins de suivi des progrès de la réalisation de la cible 10, porte sur le nombre de cas confirmés de meurtres, d'enlèvements, de disparitions forcées, de détentions arbitraires et de tortures de journalistes et de professionnels des médias.

L'ODD 16.10 représente une étape importante vers l'intégration de la sécurité des journalistes dans l'agenda de développement international. La mise en œuvre du Plan d'Action des Nations Unies pour la sécurité des journalistes représente la voie à suivre afin d'atteindre cet objectif.

L'ODD 16, cible 10, inclut l'accès public à l'information et les libertés fondamentales comme conditions essentielles au développement durable pour les quinze prochaines années. L'ODD 16, cible 10, veille à : « garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux ».

L'ODD 16.10 est une condition sine qua non de l'État de droit

**“L'accès du public
à l'information
et la protection
des libertés
fondamentales
sont des conditions
préalables pour
tous les Objectifs
de développement
durable mais
afin d'accomplir
l'ODD16, nous
devons protéger
et garantir un
environnement sûr
et libre pour tous
les journalistes**

*Frank La Rue, Sous-Directeur
général de l'UNESCO
pour la communication et
l'Information.*

QUE POUVONS NOUS FAIRE?

Chaque
fois qu'un
journaliste
est tué,

la société perd
une voix de
plus et la liberté
d'expression est

brutalement attaquée. Avec chaque meurtre, chaque menace et chaque attaque, une société d'autocensure s'installe davantage. Les questions de sécurité des journalistes et d'impunité nous concernent tous. Investissez-vous dans ce projet mondial : **partagez** et assurez la promotion du Plan des Nations Unies, **abonnez-vous** à la newsletter des Nations Unies, **contribuez** aux projets de recherche par le biais des ISJ et **suivez** les efforts de l'UNESCO dans la promotion d'un environnement sûr et propice aux médias dans le monde entier !

#Journosafe

#EndImpunity

FAQ

1. QU'EST-CE QUE LE PLAN DES NATIONS UNIES ?

Le Plan des Nations Unies est un cadre de travail adopté par les Nations Unies pour une coopération multipartite afin de garantir un environnement libre et sûr pour les journalistes et les professionnels des médias dans des situations de conflit et de non-conflit.

2. POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN DU PLAN DES NATIONS UNIES ?

Tous les cinq jours, un journaliste à la poursuite d'une histoire est assassiné. La sécurité des journalistes est une condition importante à la réalisation de la liberté d'expression, de la démocratie et du développement social. Un journaliste réduit au silence fait taire les voix des peuples et limite leur droit à être informé.

3. COMMENT UTILISER LE PLAN DES NATIONS UNIES POUR REPENDRE AUX MENACES CONTRE CEUX QUI PRATIQUENT LE JOURNALISME ?

Le Plan des Nations Unies favorise la sécurité des journalistes grâce à une grande variété d'actions, y compris l'élaboration de normes, la prise de décisions, le suivi, la rédaction de rapports, le renforcement des capacités et la sensibilisation du public à tous les niveaux. Le Plan des Nations Unies adopte une vision inclusive et cherche à protéger l'ensemble des journalistes, des professionnels des médias et des médias sociaux produisant une quantité significative de contenu médiatique d'intérêt public.

4. QUELS ACTEURS SONT IMPLIQUES DANS LE PLAN DES NATIONS UNIES ?

Le Plan des Nations Unies adopte une approche multipartite afin de répondre aux menaces proférées contre les journalistes. Le Plan vise à mettre au point des solutions communes et attire l'ensemble du système des Nations Unies dans un programme coordonné dans le but de mettre fin aux meurtres de journalistes et aux menaces faites à leur encontre. Il réalise cela grâce à la coopération entre les gouvernements, les médias, le monde académique, la société civile, les agences des Nations Unies et les organisations internationales.

5. QUELLE EST LA VOIE A SUIVRE ?

Le Plan des Nations Unies reconnaît l'importance d'une approche holistique et d'une volonté politique pour garantir la sécurité des médias. Une coopération accrue est cruciale pour la promotion d'un environnement sûr et propice aux médias dans le monde entier, notamment en matière de sensibilisation du public, de réforme juridique et institutionnelle, de renforcement des capacités ainsi qu'en termes de consolidation des normes de protection du journalisme. La liberté d'expression et la liberté de l'information sont essentielles à la réalisation des Objectifs de développement durable.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

#Journosafe
#EndImpunity

Pour plus d'informations, veuillez visiter la page :
fr.unesco.org/themes/securite-journalistes

Couverture : ©Cyril Ndegeya